

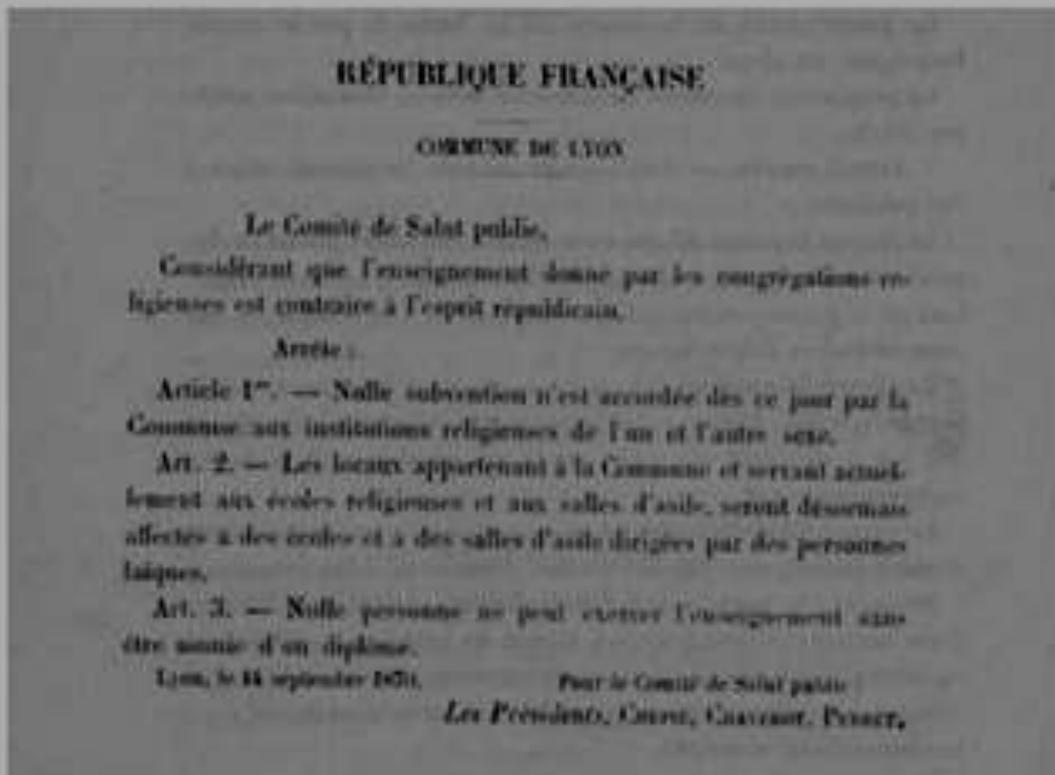
**Lendemain du centcinquantenaire  
de la Commune de Paris,  
et laïcité**

**1. Les projets de laïcisation de l'enseignement à Lyon  
puis à Paris.**

**URL : <https://commune-1871-armor.pagesperso-orange.fr>**

## 8 mois avant Paris Lyon décrète la laïcisation de l'enseignement

Le 14 septembre 1870, le Comité de Salut Public, installé à l'Hôtel de Ville de Lyon suite à la déchéance de l'Empire et la proclamation de la République à 10h00 du matin, prend l'arrêté ci-dessous :



Le 18 mai 1871, sur la proposition de la Délégation à l'Enseignement, la Commune de Paris décide :

*« Dans les 48 heures, un état sera dressé de tous les établissements d'enseignement tenus encore malgré les ordres de la Commune par des congréganistes. Les noms des membres de la Commune, délégués à la municipalité de l'arrondissement où les ordres de la Commune relatifs à l'établissement de l'enseignement exclusivement laïc, n'auront pas été exécutés, seront publiés chaque jour dans l'Officiel » (J.O. du 19 mai 1871).*

## 2. La Commune de Paris et l'Éducation.

On prendra connaissance d'un article à ce sujet écrit par *Éric* et publié le 23 janvier 2021 :

Selon cet auteur : "De nombreux textes ont été produits sur La Commune mais ils n'ont pas toujours insisté sur la conception des Communards en matière d'éducation. Ce bref article tentera de rappeler les grands principes et les débuts de réalisation scolaires durant de la Révolution parisienne. L'éducation fut, bien avant La Commune, un sujet important dans le monde de ceux qui s'intéressaient à la question sociale. Intérêt pour l'éducation **qu'un futur Communard, G. Lefrançais**, avait déjà manifesté avec Pauline Roland et Pérot. Suite à la Révolution de 1848, ils publièrent un **Programme d'enseignement de l'association fraternelle des instituteurs et professeurs socialistes** qui attira sur eux la répression pour outrage à la morale, à la religion, à la famille... et à la propriété. ».

Voir ci-dessous , au 3è point de ce document les premières pages du programme de G. Lefrançais.

« Les Communards s'attelèrent très tôt à la **question de l'éducation** et engagèrent de nombreuses réalisations. **La tâche était immense et stratégique**. A la veille du 18 mars 1871, seuls 60 % des enfants d'âge scolaire de Paris étaient inscrits dans les écoles communales ou congréganistes. En outre, 32 % des enfants n'allaient dans aucune école. »

L'article complet est disponible à l'URL : <https://www.hugueslenoir.fr/la-commune-de-paris-et-leducation/>

### 3. Le programme socialiste d'éducation de G. Lefrançais, 1849.

(Cf. Le pdf ci-dessous et la reproduction de ses 2 premières pages)



Programme\_d'éducation\_\_Association\_fraternelle (1).pdf

